



23PP01

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

SECRET PROFESSIONNEL & PARTAGE D'INFORMATIONS DANS L'INTERVENTION SOCIALE ET MEDICO-SOCIALE

Contexte

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue surtout un levier de la relation entre les professionnels et le public des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations (« secret partagé ») rendent nécessaire la compréhension et la maîtrise du cadre législatif.

Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à définir avec les cadres et dirigeants des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

Objectifs / compétences visées

- Informer les participants du cadre législatif et de ses évolutions
- Permettre de cerner les enjeux éthiques qui traversent les questions touchant au secret professionnel et à la circulation des informations à caractère confidentiel
- Attirer leur vigilance sur les risques encourus

Contenu

- **Le secret professionnel**
 - Ses fondements
 - Distinguer secret, confidentialité, réserve, discrétion
 - Secret médical, secret de l'instruction, secret des sources : clarifications
- **Le partage d'informations**
 - Les conditions selon les contextes
 - La demande d'informations par un tiers extérieur
 - La participation à des instances extérieures
 - La question du témoignage devant une autorité judiciaire
- **Autour du secret : les points de tension**
 - En interne, en externe
- **Les outils : principes déontologiques, charte**
- **Ethique du secret et du partage**

Date(s) & Lieu(x)

Nous consulter

Durée

1 jour - 7 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique 1200€ (hors frais annexes)

Public

Responsables associatifs, gestionnaires d'associations, cadres intermédiaires, équipe éducative

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Cas pratiques. Echanges avec et entre les participants.

Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation..

Intervenant.e

Laurent PUECH, assistant social, formateur spécialisé sur les thèmes de la responsabilité et du secret professionnel

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

